

Symbole, amulette, figure

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **20 (1915)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ma première impression fut qu'il n'y avait pas d'inconvénient à laisser sans réponse cette brillante causerie qui ne pouvait convaincre aucun esprit vraiment critique. Mais à la réflexion, et suivant le conseil de plusieurs amis, j'ai craint qu'en ne relevant pas les thèses discutées par M. W. Deonna, il n'en résultât quelque doute chez des personnes peu soucieuses d'approfondir le sujet. Aussi je consacre ces pages, trop longues à mon gré, à rétablir ce que je crois être la vérité, non sans remercier de leurs utiles renseignements MM. Fr. Imhoof-Blumer, l'abbé M. Besson et A. Cartier.

I. Symbole, amulette, figure.

Il convient d'établir tout d'abord la différence qui existe entre l'objet, ou sa figure, et le symbole.

La figure est la forme extérieure de l'objet; elle peut constituer un motif de décoration, mais on peut aussi lui conférer un sens nouveau, en décidant qu'elle désignera une chose matérielle ou morale : tel est le symbole.

Le symbole peut être détruit, tout en laissant subsister l'objet ou sa figure. La faucille, par exemple, est le symbole des moissons. Si la culture de la pomme de terre venait à remplacer celle du blé, la faucille perdrait son caractère symbolique qui, au bout d'un temps plus ou moins long, serait complètement oublié.

Lorsqu'un symbole perd peu à peu sa signification, il arrive parfois qu'il s'arrête dans cette régression pour constituer une amulette. L'amulette n'a cependant pas le moindre sens symbolique. C'est un objet, ou une figure, dont le sens et souvent l'origine se sont perdus, mais à qui l'on attribue des propriétés préservatrices, ou prophylactiques ¹.

¹ L'amulette peut avoir d'autres origines que le symbole, mais il est inutile de les indiquer ici.

Enfin la figure peut aussi subsister longtemps sans avoir le sens de symbole, ni celui d'amulette, mais simplement parce qu'elle fait partie d'un type connu et recherché : ceci est vrai surtout en numismatique, où l'immobilisation des types est chose constante, à toutes les époques.

On voit donc qu'une figure, retrouvée parmi les vestiges du passé, peut avoir l'un des quatre sens : symbole, amulette, type, ou figure décorative, sans qu'il soit toujours possible de décider auquel des quatre on a affaire.

Quelques archéologues parlent couramment de « croix préhistorique » et de « croix chrétienne ». Ces termes ne semblent pas très précis. Il n'y a qu'une croix qui a existé de tous temps et qui est une figure. Cette figure paraît être devenue un symbole solaire aux temps préhistoriques, puis le symbole a perdu peu à peu sa signification et la croix est redevenue une figure décorative, après avoir été bien probablement et pendant un certain temps une amulette. Bien des siècles plus tard, Jésus ayant été crucifié, les chrétiens ont choisi la croix comme symbole de leur foi. Entre les deux symboles, il n'y a pas de rapprochement à faire, ni aucune filiation à établir, mais il convient, semble-t-il, lorsqu'on parle de croix, de toujours spécifier que l'on désigne simplement la figure qui a existé dès l'origine, ou l'un des deux symboles qu'elle a représentés.

La figure de la croix n'est pas une création de l'homme, elle a existé de tous temps dans la nature. L'octaèdre régulier, examiné par son sommet, figure une croix (fig. n° 1). Les prismes rhomboïdaux se réunissent parfois, grâce aux modifications de leurs sommets, pour former une croix rectangulaire (fig. n° 2). Une mince couche de sable recouvrant une surface unie, soumise à des vibrations, ne tarde pas à se diviser et à former un cercle traversé d'une croix (fig. n° 3). Plusieurs

familles de plantes ont les pétales de leurs fleurs disposés en croix (fig. n° 4). Enfin le lézard qui marche, l'homme qui nage, forment également une croix.

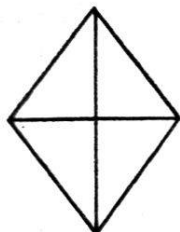


Fig. 1.

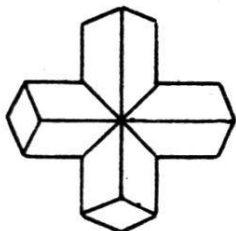


Fig. 2.

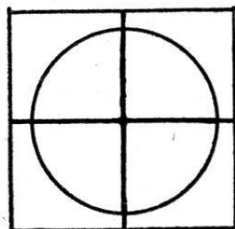


Fig. 3.

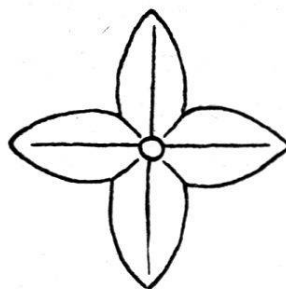


Fig. 4¹.

En raison de sa simplicité, la figure de la croix a dû, fort anciennement déjà, trouver sa place parmi les motifs de la décoration, si bien que, lorsqu'on la rencontre, on ne saurait toujours la prendre pour un symbole. De même que, de nos jours, à côté de la croix des églises, symbole des chrétiens, nous voyons autour de nous des croix sans nombre qui n'ont aucun sens symbolique, de même à une époque plus reculée, l'ornement a pu côtoyer le symbole, sans qu'il nous soit donné de les distinguer.

A cause de son caractère rudimentaire, la figure de la croix a de bonne heure été complétée et entourée ; l'on voit alors successivement apparaître de nombreuses dérivations de cette figure, qui se présentèrent sans effort à l'imagination créatrice : croix libre ou circonscrite dans un cercle, croix alaisée, pattée, recroisetée, potencée, ancrée, gammée, croix latine, croix cantonnée de points ou globules, de croisettes, etc., etc.

Quelques-unes de ces formes même se trouvent produites par des phénomènes naturels, ainsi que nous l'avons vu plus haut et que nous le verrons encore². Il en résulte que, si les formes et les accessoires de la

¹ *Daphne Cneorum*.

² Voir p. 318.

croix sont à peu près les mêmes aux temps préhistoriques et sous l'ère chrétienne, il n'en faudrait pas conclure que les figures de la première époque ont servi de modèle à la seconde, ni que le symbolisme s'est nécessairement trouvé à la base de ces transformations. L'explication plus simple et plus vraie, c'est que l'homme a généralement une tendance à compliquer une figure simple, en adoptant, même à des milliers d'années de distance, les mêmes formes graphiques pour y parvenir.

II. La croix, symbole solaire.

Dans un mémoire remarquable, paru en 1909, et largement mis à contribution par M. W. Deonna, le regretté J. Déchelette¹ a résumé et commenté tout ce que l'on sait aujourd'hui du culte du soleil aux temps préhistoriques.

« L'état actuel des études archéologiques », dit-il, « permet, croyons-nous, d'affirmer que, du nord au sud et de l'est à l'ouest, les peuples primitifs de l'Europe, à en juger par les vestiges matériels de leur civilisation, furent de fervents adorateurs du soleil, principe de vie et source de fécondité. On peut aller plus loin encore et démontrer que, si l'art européen de l'âge du bronze et du premier âge du fer, présente partout, malgré les diversités de style, certaines similitudes de types — qu'on appelle cet art, suivant les lieux et suivant les temps, minoen, mycénien, nordique, dipylien, villanovien, lacustre ou hallstattien — la véritable cause de ces analogies doit être cherchée dans des croyances communes se rattachant au culte du soleil.

« Les monuments de la Gaule, postérieurs à l'âge du

¹ J. Déchelette. *Le culte du soleil aux temps préhistoriques*. Paris, 1909, br. in-8°, vign. (*Revue archéologique*, 1909, 4^e série, t. XIII, p. 305 sq. et t. XIV, p. 94 sq.).